

Service académique de gestion collective

Affaire suivie par :

Anne JULLIERE

Nathalie REGNOUF

Juliette ROYE

Tél. 03 88 45 92 02

Mél : mouvement.1d67@ac-strasbourg.fr

65 avenue de la Forêt Noire

CS 30006

67083 STRASBOURG Cedex

Le directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale du
Bas-Rhin

A

Mesdames les institutrices et professeurs
des écoles et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles du Bas-Rhin

S/c de mesdames les inspectrices et
messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale chargés de circonscription du 1^{er}
degré

Strasbourg, le 1^{er} février 2021

Objet : Postes en allemand dans les pôles bilingues- rentrée scolaire 2021

Afin d'anticiper et d'optimiser les opérations du mouvement intra départemental 2021, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance des précisions relatives aux postes d'enseignement en allemand dans les pôles bilingues.

1. Les caractéristiques des postes

Ces postes sont composés :

- soit de 2 X 50% allemand
- soit de 1 X 50% allemand et 1 X 50% français (les postes correspondant à l'enseignement français dans ces classes bilingues sont repérés dans la liste des postes par la dénomination « FRA BILINGUE »)

Les écoles où sont implantés les pôles bilingues sont indiquées dans l'annexe 1. Cette liste fait état de la situation à la rentrée 2020 puisque les éventuelles mesures de carte scolaire pour la rentrée 2021 ne sont pas décidées à cette date.

2. Les conditions d'affectation

Seules les personnes répondant à l'une des conditions énoncées ci-dessous peuvent solliciter ce type de poste qui donnera lieu à une affectation à titre définitif au mouvement :

- lauréats du concours externe spécial
- lauréats du second concours interne spécial
- enseignants titulaires ayant déjà exercé en classe bilingue
- enseignants titulaires dont les compétences linguistiques seront validées par la commission d'habilitation organisée dans le cadre de la préparation du mouvement 2021.

3. Les essais en enseignement bilingue

Lors des ajustements après la phase informatisée du mouvement, la DSDEN publie la liste des postes restés vacants pour les enseignants souhaitant « s'essayer à l'enseignement dans les pôles bilingues ». Sous réserve de validation de leurs compétences, les candidats à un essai bilingue seront affectés à titre provisoire sur l'un des postes proposés.

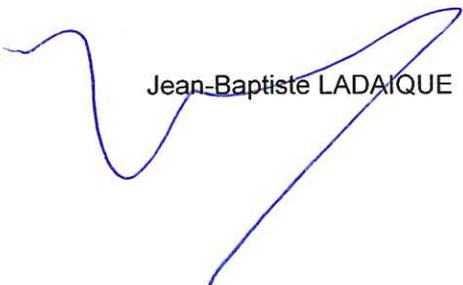
Leur poste définitif d'origine leur sera conservé pendant deux ans. **L'affectation ne sera pas forcément le même chacune des deux années.**

Les enseignants intéressés par une affectation dans un pôle bilingue ou par un essai en enseignement bilingue voudront bien remplir la fiche signalétique correspondante (annexe 2) et l'adresser à la mission langues de la DSDEN, anita.marchal@ac-strasbourg.fr pour le **16 février 2021, délai de rigueur.**

Pour toute question complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Anita MARCHAL, coordinatrice langues : anita.marchal@ac-strasbourg.fr.

Pour le directeur académique

L'adjoint au directeur académique
chargé du premier degré



Jean-Baptiste LADAIQUE